

Le Viulan

Bulletin municipal de la commune de VIUZ-LA-CHIESAZ

L'éditorial...

La commune de VIUZ-LA-CHIESAZ est quadrillée par de nombreuses voies.

Les routes départementales 5, 141, 1201 sont gérées par le Conseil Général, hors agglomération. La 1201 est d'ailleurs classée « route à grande circulation ».

L'expression de « chemins ruraux » apparaît en 1881, auparavant on parlait de « chemins vicinaux ». Ce n'est plus une terminologie officielle.

Les chemins ruraux, font partie du domaine privé de la commune, affectés à l'usage du public. Ce sont les chemins qui n'ont pas été classés comme voies communales, leur entretien n'est pas obligatoire.

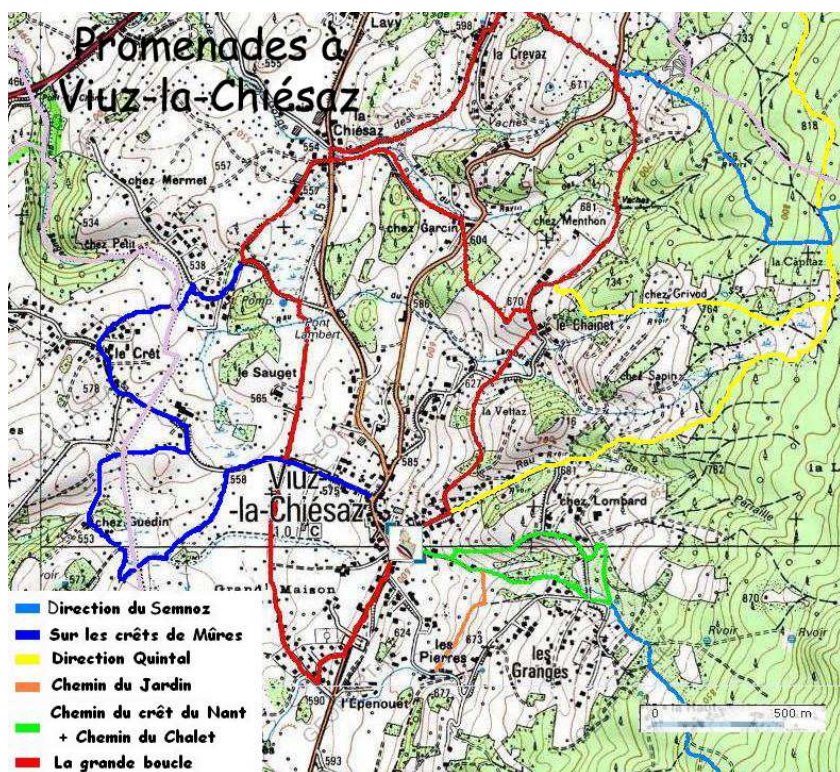
Les voies communales sont destinées à écouler une circulation d'intérêt général. Elles relient le chef-lieu aux hameaux. Elles sont numérotées et classées dans le tableau de classement. Celui qui s'applique actuellement sur VIUZ-LA-CHIESAZ a été validé par le Conseil Municipal en octobre 1987.

Les dépenses d'entretien des 13 115 mètres de voies communales, sont comprises au nombre des dépenses obligatoires de la commune.

L'évolution de notre village durant ces 24 dernières années nécessiterait un nouveau classement.

Bonne rentrée à tous.

Par Madame le Maire



Carte des cheminements (disponible en mairie)

n° 17
Juin-Juillet
2010



Ophrys apifera

SOMMAIRE

- | | |
|-----------|-------------------------------------------|
| P. 1 | L'éditorial |
| P. 2 à 3 | Comptes-rendus des conseils municipaux |
| P. 4 à 6 | Brèves de mairie
État-civil |
| P. 7 à 8 | Le coin de l'école |
| P. 9 à 11 | Le coin des associations |
| p 12 | Calendrier des messes
Petites annonces |

**Responsable
de la publication :**

Éliane VIRE

Comité de rédaction :

Corinne FREZIER
Nathalie LEFEBVRE
Céline MAILLAND-ROSSET
Luce TALLARON

**Horaires d'ouverture
de la mairie**

Lundi, mardi, jeudi, vendredi
de 16 h 00 à 19 h 00

Tel : 04.50.77.51.44.
Fax : 04.50.77.65.95.

e-mail
mairie@viuz-la-chiesaz.fr

Blog
www.viuz.la.chiesaz.over-blog.com

Imprimé par nos soins

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 JUIN 2010

Présents : Eliane VIRE, Nadine BERNARD, Isabelle DEMOTZ, Viviane DESMONS, Corinne FREZIER, Yolande MERMIN, David DUFOUR-FONTAINE, Jean-Jacques GUINOT, François LAVIGNE-DELVILLE, Laurent VINCENT ;

Pouvoirs : Fabrice BOUILLOUX donne pouvoir à David DUFOUR-FONTAINE.

Guy CORMORAND donne pouvoir à Viviane DESMONS.

Alain ORLU donne pouvoir à Corinne FREZIER.

Mickaël SERRATRICE donne pouvoir à Jean-Jacques GUINOT.

Madame le Maire ouvre la séance du conseil municipal à 20 h 30. Elle désigne Corinne FREZIER et Viviane DESMONS secrétaires de séance.

➤ Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 29 avril 2010

Après en avoir délibéré, le compte-rendu du conseil municipal du 29 avril 2010 est approuvé à l'unanimité.

➤ Assainissement route de la Vetaz

Le début des travaux est souhaité pour septembre 2010. Il est prévu l'assainissement et l'enfouissement du réseau sec de la Vetaz, Route du Château, Chez Lombard et Beauregard. La conduite d'eau, du 10 au 435 route de la Vetaz, ainsi que celle de la route du Château sont à changer.

Conformément aux dispositions du code des Marchés publics, une convention, qui constitue un groupement de commandes, doit être signée entre la CCPA, le SYANE 74 (Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie) et la commune, avec un découpage en 3 lots : génie civil, génie électrique et réfection de la voirie. Le coordinateur est la CCPA.

La maîtrise d'œuvre a été confiée à SAFEGE par la CCPA et la Commune.

La maîtrise d'œuvre a été confiée au cabinet Guy DAVIET pour le Seleg74.

Après délibération, le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer la convention du groupement de commande à l'unanimité.

Un représentant de la commune doit être élu pour la commission d'appel d'offre.

Après délibération, David DUFOUR-FONTAINE est élu représentant de la commune à la commission d'appel d'offre à l'unanimité.

➤ Digitalisation du réseau d'eau potable

Une convention doit être signée entre les communes du canton d'Alby et la CCPA pour constituer un groupement de commandes. Le groupement a pour mission de choisir une entreprise pour informatiser les réseaux existants et créer un « gabarit » de fichiers d'échanges. L'opération permettra aux communes de pérenniser la connaissance de leurs réseaux et d'avoir un outil performant de consultation.

Après délibération, le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer la convention à l'unanimité.

➤ Maison Christine

Le Conseil Municipal ayant décidé de vendre aux enchères cette maison, une estimation par les Domaines sera faite. Le contrôle de la légalité confirme que le Conseil Municipal est libre d'organiser la vente comme il l'entend.

Le Conseil décide après avis des commissions urbanisme et finances de procéder ainsi :

- Vente de 2 lots (sachant que la surface totale est de 1 093 m²) soit un lot pour la maison et un lot pour le terrain ;
- Bornage des terrains ;
- Rédaction d'un règlement ;
- Organisation de 4 visites : les 9 et 23 juillet, 3 et 17 septembre ;
- Horaires d'ouverture : de 17 h à 19 h (la permanence sera assurée par un élu, sur place) ;
- Diffusion de l'information : Viulans, Hebdo des Savoie, Dauphiné, Essor, panneaux publicitaires du village, affichage en mairie et mairies des communes de la CCPA. Le mot du Maire du prochain Viulan expliquera les raisons de cette vente.

Sur cette propriété demeurent le four à pain, le bassin et le corbillard. Le Conseil prévoit de conserver le four à pain pour cela il faudra le démonter. Bassin : Le faire déplacer sur le parking du chemin du Château. Plusieurs solutions peuvent être envisagées pour le corbillard communal (vente, garder chez un particulier, musée...).

Les contrôles (thermique, amiante, plomb) seront faits rapidement.

Comptes-rendus des conseils municipaux (suite)

➤ Service de l'eau

Madame le Maire présente son rapport annuel sur l'eau 2009.

Après délibération, le Conseil Municipal valide le rapport annuel sur l'eau 2009 à l'unanimité.

Les propriétaires de certaines résidences secondaires demandent l'ouverture ou la fermeture de leur compteur au gré de leurs besoins. Cette intervention a un coût. Le règlement du service de l'eau validé en décembre 2009 précise que le Conseil Municipal définit le montant de cette intervention.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal définit pour chaque intervention un montant de 50 € à l'unanimité.

➤ Limites de l'agglomération

Le Service Technique Départemental propose de fixer la limite de l'agglomération route de Quintal à la sortie du virage (niveau de la propriété FOTI) et non pas au ruisseau Lambet (trop loin) ce qui leur avait été demandé.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide l'arrêté du Maire fixant cette nouvelle limite d'agglomération.

➤ Modélisation du ruisseau de la Vetaz

Les données en notre possession concernant le ruisseau de la Vetaz ne sont pas suffisantes concernant l'hydrologie et les orientations.

D'une part, dans le cadre de la révision du PLU, la réserve foncière qui est faite à la Côte pour des aménagements publics, borde ce ruisseau. D'autre part, suite aux crues de 2008, la Direction Départementale du Territoire demande un dossier d'autorisation sur les projets à réaliser dans les 5 ans à venir. HYDRETUDE propose une intervention basée sur une partie topo du terrain puis une modélisation et une orientation. Cette intervention coûte 2 820,28 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide cette proposition à la majorité.

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 1

➤ Cheminements

Le PDIPR (Plan Départemental d'Itinéraires de Promenade et de Randonnée) sur la grande boucle passant par Lacrevez n'est pas accepté par le Conseil Général. En accord avec la CCPA, nous proposons la boucle du Semnoz qui part des Granges, passe par le Crêt Châtillon, redescend par la station, longe le territoire de Quintal, arrive route de Quintal et continue à Lacrevez.

Le balisage actuel est en mauvais état, parfois il a même disparu. Un chiffrage a été fait par Virginie VERDAN pour baliser la petite boucle de VIUZ-LA-CHIESAZ : environ 2 000 €. Il faudra ajouter le temps de travail pour réaliser le plan de balisage par Claude BESSON et Virginie VERDAN ainsi que la pose du balisage qui peut être faite par le CLI ou une entreprise extérieure.

Après délibération, le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à demander au Conseil Général le classement de cette boucle en PDIPR et valide la proposition de refaire la signalétique des chemins à l'unanimité.

➤ Jury d'Assises

Comme chaque année, le Conseil Municipal procède au tirage au sort sur les listes électorales de 3 personnes.

➤ Travaux

- François MORET-DAVOINE réalisera les coupes des bordures et talus pour un montant de 1 490 € HT.
- Terrain de sport: La Direction Départementale de la Cohésion Sociale attribue à la commune une subvention de 10 200 € pour le terrain de sport.
- Hameau des Granges: Un recours gracieux a été déposé contre l'arrêté préfectoral de transfert des parcelles du hameau des Granges à la commune.

Madame le Maire lève la séance du conseil municipal à 23 h 00.

RAPPEL

Dans le cadre de la révision du PLU, le registre de concertation est à votre disposition pour vos remarques ou demandes.

BREVES DE MAIRIE

MAISON CHRISTINE

DÉTAILS DE LA VENTE

La vente se fera sous forme de 2 lots :

- Lot A : Maison + terrain
- Lot B : Terrain

	Lot A	Lot B
Mise à prix	235 000 €	100 000 €
Surface de terrain	789 m ²	707 m ²
Surface habitable actuelle	63 m ²	
Surface habitable possible	236 m ²	212 m ²

La vente aux enchères se fera à la bougie, réalisée par Maître JULLIAND, notaire à Cusy.

Rappel des dates des dernières visites : les 3, 9 et 17 septembre 2010, de 17 h 00 à 19 h 00 et sur rendez-vous selon les disponibilités des élus.

Date de la vente : **1^{er} octobre 2010 à 14 h 30**

Lieu de la vente : **Mairie de VIUZ-LA-CHIÉSAZ**

Tous les détails seront exposés ce jour-là par Maître JULLIAND.

TRAVAUX

RUISSEAU DES PIERRES

Les travaux route des Pierres avancent malgré les vacances; En effet, c'est de la mi-juillet à la mi-août que les fourreaux des réseaux secs (fibre optique, téléphone, et électricité) ont été installés par l'entreprise FERRAND.

Il reste à faire par l'entreprise FAMY, les profils de la route qui gèreront les eaux pluviales.

Chemin du Champ du Loup, le cours d'eau a été restauré. L'entreprise MILLET plantera les végétaux qui serviront au maintien des berges. Ces travaux se feront cet automne.

Nous remercions tous les riverains de leur compréhension et de leur patience.

TERRAIN DE SPORTS

La mise en place du terrain de sports touche à sa fin. Malheureusement, le temps de cet été n'a pas permis au gazon de pousser normalement pour que le terrain soit praticable à la rentrée de septembre.

Mais bonne nouvelle, avec l'alternance des jours de pluie et d'ensoleillement de cette fin de mois d'août, la pousse redémarre. Dès que les conditions requises seront réunies, les filets seront installés et les activités pourront commencer.

Nous demandons à nos jeunes Viulans adeptes du ballon rond encore un petit peu de patience !

COUPES D'AFFOUAGE

La date limite d'inscription pour les coupes d'affouage organisées par l'ONF est fixée au

15 septembre 2010.

Nous rappelons que la démarche s'effectue en mairie.

Brèves de mairie (suite)

VISITES DU SOUS-PREFET

Monsieur Jean-François RAFFY, Sous-Préfet de l'arrondissement d'ANNECY, Secrétaire général de la Préfecture, est venu visiter notre commune au début de l'été à deux reprises, les 8 et 24 juin.

Le mardi 8 juin, il a été accueilli par Madame le Maire, en mairie où un diaporama sur notre commune lui a présenté. Elle-même, les Adjointes, les Conseillers Municipaux et les invités présents ont répondu à toutes ses questions très variées concernant la démographie du village, l'école, les associations, l'agriculture, le personnel communal, le PLU et les travaux des ruisseaux...



Dans la cour de l'école avec les institutrices

La visite s'est poursuivie par un passage à l'école élémentaire où il a été rencontré les enseignantes et la directrice, Mathilde ORTONNE. Après quelques passes de ballon avec les enfants intrigués par ces visiteurs, la délégation s'est rendue à l'école maternelle. Nadine DEPOLLIER, Aurélie, sa jeune collègue et Rachel, remplaçante de l'ATSEM, avaient préparé un petit spectacle. Les petits étaient ravis, très fiers de leurs chants et danses mais nullement impressionnés. M. RAFFY a beaucoup apprécié cette intermède et les a félicités.



A l'école maternelle, après un joli spectacle



Au piège à cailloux de la Tuillière

Avant dernière étape importante : les travaux de la route des Pierres. Philippe MARTIN, d'HYDRETUDE, au départ de la Tuillière, a exposé et expliqué précisément tous les travaux entrepris le long du cours d'eau. Le Sous-Préfet a reconnu l'ampleur de la tâche accomplie et qui reste à poursuivre jusqu'à son achèvement.

Enfin, cette matinée s'est achevée au terrain de sports où les engins oeuvraient encore. Le Secrétaire général a encouragé le Conseil à continuer cette initiative en faveur des jeunes.

Le jeudi 24 juin, M. RAFFY, n'ayant pu se rendre à la cantine précédemment, a complété son tour de la commune ce jour-là. Accompagné des élus et de membres du bureau de l'association, il s'est entretenu avec Annick, la cuisinière, sur les repas. Invité à déguster le menu du jour, la cuisine d'Annick et sa créativité ont été fort appréciées par tous. Les deux représentantes du bureau, Laetitia GENAND-METRAL et Martine DUFOUR-FONTAINE ont discuté avec lui du fonctionnement de l'association. Le Sous-Préfet a félicité et remercié toute l'équipe (bénévoles de l'association, personnel...) qui anime cette structure au service des enfants et de leurs parents.

Brèves de mairie (suite)

DISTINCTION

REMISE DE LA CROIX DE LA LÉGION D'HONNEUR

Le 5 juin 2010, lors d'une belle cérémonie, le Général Jean-René BACHELET, Président de l'Association des Glières, a remis officiellement la Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur à André RICHARME, résistant et rescapé des Glières. Après l'accueil chaleureux de Madame le Maire, Eliane VIRE, plusieurs témoignages ont rappelé le sens du devoir, le dévouement et le sacrifice de sa jeunesse au service de la France. André RICHARME, entouré de sa famille et de ses nombreux amis, a remercié les autorités qui sont intervenues. Un vin d'honneur dans une ambiance très agréable, a clôturé cette belle journée.

Rédigé par Geneviève MARTINOD, fille d'André RICHARME



André RICHARME très entouré

HAMEAU DES GRANGES

Suite au recours gracieux déposé en Préfecture par les habitants du Hameau des Granges, le 12 mars 2010, auquel le Préfet a donné un **avis défavorable**, ces derniers ont déposé un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Grenoble, le 8 juin 2010.

ETAT-CIVIL

NAISSANCES

La commune compte deux petites Viulanes de plus :

Charlyne, née le 29 juin,
Pauline, née le 23 juillet.

Le Conseil Municipal leur souhaite la bienvenue.

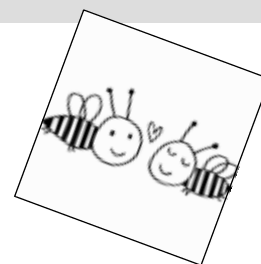


MARIAGES

Deux mariages ont été célébrés cet été :

Celui de Benjamin TOURTAUD et de Lore VIRE, le 10 juillet,
Et celui d'Antoine BERTRAND et de Gaëlle GOURDIN, le 17 juillet.

Le Conseil Municipal leur adresse ses félicitations.



DÉCÈS

Madame Yvonne Estelle PATIN (mère de Madame CHATEAUNEUF), née MARGUERAT, domiciliée route de chez Mermet est décédée le 10 juillet 2010 à l'âge de quatre-vingt douze ans.

Le Conseil Municipal adresse ses sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

LE COIN DE L'ECOLE

L'enquête avance sur les chapeaux de roues. Le commissaire Gaston est sur les dents. Mais que fait la police ?

Remercions nos talentueux rois et reines du polar viulan... Pourquoi pas un autre opus l'année prochaine ?

L'ENIGME DU POTEAU n° 3

Chapitre 3 La fausse piste

Les deux hommes regardent attentivement la vidéo montrant tous les gens qui prennent le télésiège. Soudain, Gaston aperçoit deux femmes dont une qui porte une veste noire et une carabine de biathlon. Le commissaire hurle :

« C'est elle ! »

Il appuie sur le bouton « pause » et observe le visage de la femme.

Puis, il sort du bureau à toute vitesse, monte dans sa voiture qui était sur le parking de la station et attend...

Une heure plus tard, il aperçoit une femme brune qui allait monter dans sa voiture.

« Je suis le commissaire Gaston. Arrêtez-vous ! »

La femme obéit sans trop savoir ce qui se passe.

Elle lève les bras. Il la rassure :

« Non, non ! Je ne vais pas vous arrêter, je veux juste vous poser quelques questions.

- Oui, je vous écoute, répond la femme en souriant.

- Que faisiez-vous hier ?

- Je faisais de la trottinette avec toute ma famille. »

Gaston est un peu déçu. Il décide d'interroger une autre femme. Il retourne dans sa voiture pour surveiller.

Chapitre 4 Une étrange voiture rose

Le lourd policier est presque endormi par cette longue journée. Soudain, dans une voiture rose, il reconnaît le même visage que celui de la webcam. Il met la clé sur le contact et puis la tourne. Il appuie sur l'accélérateur et bloque la route. Il sort brusquement de son véhicule et s'avance vers la dame. Il veut qu'elle ouvre sa vitre. Mais la femme ne veut pas. Alors, Gaston force sur la portière, l'ouvre. La femme reste sans voix puis elle tombe dans les pommes. Alors le policier l'emmène au commissariat.

Chapitre 5 L'enquête est résolue

Une heure plus tard, la brune se réveille. Le commissaire la questionne :

« - Hier, vous faisiez quoi au ski avec une personne ?

- Je ...je...lu...lu...lui... do...donnais...des... des...cou...cours...de...de...bi...biathlon, balbutie la suspecte.

- Quoi d'autre ?

- Mais... mais... je... je... pique... pique...

- Vous piquiez quoi ? » interrompt le commissaire très agacé.

Mais la femme n'a pas le temps de répondre. Gaston commence à s'énerver, alors il dit d'un ton encore plus fort :

« Comment vous appelez-vous ?

- Lo...Lolita »

C'est alors que le téléphone sonne. L'inspecteur ordonne :

« Ginette, décroche !

- Oui, commissaire, répond Ginette , c'est Léonard. Je vous le passe ?

- Oui, s'tep', rétorque Gaston en tirant sur ses moustaches. Salut Léonard...Quoi ?? Bon, je raccroche... »

Il se retourne vers Lolita et s'excuse :

« - Dé...désolé, madame, je vous laisse partir.

- Alors, questionne Ginette, qu'est-ce qui se passe ?

- Le liquide rouge, avoue le commissaire, ce n'était pas du sang, mais du ketchup ! »

Alors, l'innocente retrouve sa voix et explique tout :

« Mais que vous êtes bêtes !! Je pique-niquais avec ma cousine, nous nous faisons des hot dogs au ketchup !

- Et bien, propose l'homme aux yeux bleus d'un ton poétique, pour me faire pardonner, je vous invite à boire un café. Demain matin... à 10 heures pile ! »

Un an plus tard, ils étaient mariés.

Le coin de l'école (suite)

UNE BELLE FIN D'ANNEE SCOLAIRE

FÊTE DE L'ÉCOLE

Le 19 juin a eu lieu la Fête de l'École. La journée a commencé par le spectacle donné par les élèves. Cette année pas de thème particulier mais on a pu entendre de nombreux chants sur le thème du loup. Le répertoire choisi avait aussi fait la part belle à des chants aux rythmes complexes.

L'Écho du Semnoz et l'harmonie de GRUFFY ont comme l'année dernière répondu présent pour accompagner tous nos petits chanteurs de leurs instruments. Flûtes, trompettes, saxophone... ont réussi à se caler sur les voix de nos artistes en herbe rendant ainsi le spectacle plus vivant.

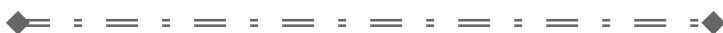
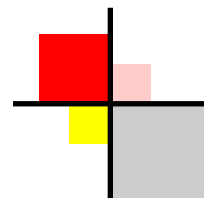
La fête s'est poursuivie par un grand repas dans la cour organisé par le SOU. Le ciel pourtant menaçant nous a épargnés de ses gouttes. Le public nombreux a semblé content de se retrouver pour échanger et plaisanter.

Enfin, moment tant attendu par les enfants, en début d'après-midi, les stands de jeux ont été ouverts ! Pêche à la ligne, jeux d'anneaux, parcours d'obstacles... ont fait le bonheur des enfants !

Merci au SOU des ECOLES qui, par son investissement et son travail a rendu cette journée possible.

Merci à tous les parents qui ont participé par leur présence ou qui nous ont aidés de quelques manières que ce soit.

A l'année prochaine...



UN PIQUE-NIQUE « CHEZ SAPIN »

Le vendredi 2 juillet, dernier jour de classe, toute l'école élémentaire a chaussé ses baskets pour partir en ballade.

Sous un soleil de plomb, les 91 élèves de l'école accompagnés de leurs enseignants et de leur guide, Martine DUFOUR-FONTAINE, ont d'abord gravi la route de la Vetaz puis se sont proménés à travers les sous-bois. Enfin, nous nous sommes rendus au lieu-dit « Chez Sapin », dans un champ prêté par David DUFOUR-FONTAINE, pour l'occasion.

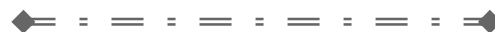
Arrivés sur place, après cette ascension, tous n'avaient qu'une envie : découvrir les pique-niques préparés par leur famille !

Après ce repas bien mérité, tous les enfants se sont mis à jouer ensemble et à construire une grande cabane dans la forêt.

De retour à l'école en milieu d'après-midi, la journée s'est terminée par des jeux de société dans la cour.

Quelle belle journée pour achever en beauté cette année scolaire riche en travail et en émotions !

Articles rédigés par Mathilde ORTONNE
Directrice de l'école élémentaire



AGENDA DE RENTRÉE		
Lundi 30 août	18 h 00 à 20 h 00	Inscription cantine et garderie périscolaire, salle des Associations
Jeudi 2 septembre	7 h 30	Accueil des enfants à la garderie
	8 h 20	Rentrée des classes

LE COIN DES ASSOCIATIONS

COMITE DES FETES

... LA FÊTE DU COCHON 2010 ? UNE 5ÈME RÉUSSITE POUR LE COMITÉ DES FÊTES !!!

Une semaine avant la manifestation, nous étions pour ainsi dire en plein hiver ! Et j'exagère à peine... Les réservations se sont donc faites vraiment au dernier moment...

Même pas peur ! ...Enfin, quand même un petit moment de doute, mais...
Résultat pour le samedi 26 juin ?

Un temps magnifique et plus de 350 convives se sont réunis sous l'habituel chapiteau ! En plus de notre mascotte « Ricky le cochon », un verre de Framboisine était là pour accueillir l'ensemble des participants.

Le cochon, la buvette, la pesée du jambon, la tombola, l'animation du groupe MIRAGE, enfin tous ces ingrédients nous ont permis de passer une agréable soirée ! Alors peut-être à l'année prochaine ?...

Rédigé par Eric CORMERY
Comité des Fêtes de VIUZ-LA-CHIESAZ



ASSOCIATION DE CHASSE

COMMUNIQUÉ DE L'A.C.C.A. DE VIUZ-LA-CHIESAZ

SAISON 2010-2011

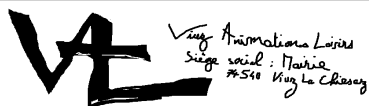
- **Ouverture de la chasse** : dimanche 12 septembre 2010 à 7 h 00
- **Fermeture de la chasse** : dimanche 16 janvier 2011 au soir
- ◆ Les jeudi, samedi, dimanche et jours fériés
- ◆ Tir aux pigeons possible les lundi et mardi

« En vue d'une bonne cohabitation entre les différents usagers de la nature, les chasseurs sont soumis à de strictes mesures de sécurité. Nous demandons que les promeneurs et autres respectent les chasseurs et se parent d'un vêtement voyant pour être identifiés le plus rapidement possible pour leur garantir une meilleure sécurité.

Merci à tous. »

Communiqué par le Président de l'A.C.C.A.
M. EXCOFFIER

Le coin des associations (suite)



LES ACTIVITES REPRENENT

Voici les activités proposées par VAL pour cette nouvelle rentrée scolaire. Pour vous inscrire, il suffit de contacter le responsable de l'activité. Les activités se règlent en début d'année avec possibilité d'échelonner le paiement en trois fois pour permettre au plus grand nombre d'en bénéficier. Il y a « portes ouvertes » à la première séance (sauf bien sûr pour le ski et le snow-board).

Toutes les activités ont lieu à VIUZ-LA-CHIESAZ, dans les différentes salles mises à disposition par la mairie.

Bonne année à tous.

Yves WILLERVAL

ADHESION à VAL : 10 € / FAMILLE

Le nouveau bureau de VAL : Président : Yves WILLERVAL
Trésorière : Viviane DESMONS
Secrétaire : Véronique FIER

BIBLIOTHÈQUE

Animée par : Une équipe de bénévoles. **Les bonnes volontés sont les bienvenues** pour donner un coup de main, contacter pour cela Viviane DESMONS.

Horaires : Le mardi et jeudi de 16h à 18h
et le samedi de 10h à 12h

Lieu : école élémentaire

Public : adultes, ados et enfants.

Tarif : 5 € par famille, gratuit pour les adhérents de VAL.

Responsable :

Viviane DESMONS au 04 50 77 51 51

Mail : yves.desmond@wanadoo.fr



YOGA

Animé par : Maryline VERSCHUEREN
(mail : vermafra@orange.fr)

Horaires : le jeudi soir de 18h30 à 19h30 ou le jeudi matin de 9h à 10h

Lieu : salle de la garderie ou salle de motricité

Nombre de cours : 30

Public : adultes/ados à partir de 16 ans

Début des cours : jeudi 23 septembre 2010, journée portes ouvertes

Tarif : 100€

L'activité n'aura lieu que si 8 personnes au minimum s'inscrivent.

Responsable : Geneviève BEAUQUIS au 04 50 46 67 16 ou 06 14 41 37 58

Mail : g.beauquis@cario.fr

GYMNASTIQUE

Animée par : Dominique BATAILLE.

Horaires : mercredi de 10h à 11h

Lieu : salle de la garderie

Nombre de cours : 30

Début des cours : mercredi 22 septembre 2010, journée portes ouvertes

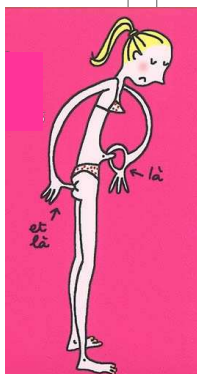
Public : adultes.

Tarif : 100 €.

L'activité n'aura lieu que si 8 personnes au minimum s'inscrivent.

Responsable : Viviane DESMONS au 04 50 77 51 51

Mail : yves.desmond@wanadoo.fr



GYM TONIC / ABDOS FESSIERS

Animée par : Odile MORISOT
(mail : alain.morisot0177@orange.fr)

Horaires : vendredi de 19h30 à 20h30

Lieu : salle de la garderie ou salle de motricité

Nombre de cours : 30

Public : adultes/Ados

Début des cours : Vendredi 24 septembre 2010, journée portes ouvertes

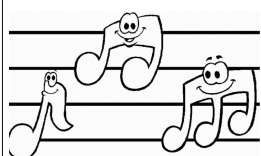
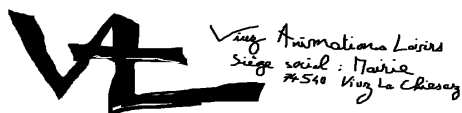
Tarif : 125 €

L'activité n'aura lieu que si 8 personnes au minimum s'inscrivent.

Responsable : Laetitia GENAND-METRAL
au 06 13 14 54 40

Mail : gmlae@yahoo.fr

Le coin des associations (suite)



EVEIL MUSICAL

Animé par : Martine VANCOILLIE

Lieu : Salle de motricité de l'école maternelle

Nombre de cours : 30

Public : Enfants

- éveil pour les petites et moyennes sections de 17h à 17h45 (10 enfants maxi)

- pré-solfège pour les grandes sections et CP de 17h45 à 18h30 (10 enfants maxi)

- solfège avant le repas du midi pour les plus grands de 11h40 à 12h10 (8 enfants maxi)

Début des cours : jeudi 16 septembre 2010, journée « portes ouvertes »

Tarifs :

- 75 € par enfant pour l'éveil et le pré-solfège

- 60 € par enfant pour le solfège (pas de travail à la maison, le livre de solfège est fourni)

Responsable : Martine VANCOILLIE au 04 50 77 53 95 ou 06 78 98 65 82

Mail : martine.vancoillie@free.fr

SKI OU SNOW-BOARD



Animé par : L'Ecole de Ski du Semnoz

Inscription : salle des associations en novembre 2010

Accompagnateurs : Nous avons besoin de 4 parents bénévoles pour encadrer les enfants avant et après les cours. Le forfait de ski vous sera offert pour profiter des pistes. Merci de nous signaler votre candidature lors de l'inscription. Un planning sera établi par la suite.

Horaires : Le mercredi de 14h15 à 18h00

Lieu : Parking du cimetière de Viuz-la-Chiésaz, possibilité de prendre le car à Quintal (à 14h25, retour 17h50) et à Balmont (à 14h00, retour 18h15).

Nombre de cours : 6

Public : Enfants à partir de 6 ans **révolus**.

Début des cours : janvier 2010

Tarif : 110 €

L'activité n'aura lieu que si 35 enfants au minimum s'inscrivent.

Responsable : Véronique Fier au 04 50 77 65 60

Mail :

veronique.fier@orange.fr

CINÉBUS

Animé par : Jean-Marie HUBERT et une équipe de bénévoles.

Il manque des personnes bénévoles et passionnées de cinéma pour aider à Viuz-la-Chiésaz. La place de cinéma leur est offerte.

Horaires : Le vendredi

- Une fois par mois pour les enfants à 17h15.

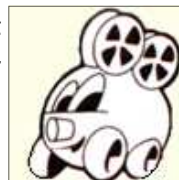
- Deux fois par mois pour les adultes à 20h30.

Lieu : Salle de motricité de l'école maternelle

Tarif : Réduit pour les adhérents de VAL.

Responsable : Jean-Marie HUBERT
au 06 81 70 03 17

Mail : jm.hubert@edress74.net



Les programmes détaillés du CINEBUS sont à votre disposition en mairie ou sur le site www.cinebus.fr

TARIFS

Plein tarif - Non adhérent	5,00 €
Tarif réduit - Adhérent VAL	4,00 €
Ciné-Jeunes jusqu'à 13 ans	3,00 €

ROLLERS

Animé par : David et Olivier, moniteurs de rollers

Horaires, lieu : pendant les vacances scolaires (sauf Noël), dans la cour de l'école.

Public : Deux groupes :

- enfants de 6 à 8 ans

- enfants de 9 ans et plus

Tarif : 32 € la semaine

Responsable : Dominique GONTHIER

Les articles pour le prochain VIULAN seront à déposer avant le

30 septembre 2010

CALENDRIER DES MESSES

SEPTEMBRE		
Dimanche 5	10 h 30	Viuz-La-Chiésaz
Dimanche 12	10 h 30	Alby
Dimanche 19	10 h 30	Gruffy
Dimanche 26	10 h 30	Viuz-La-Chiésaz
OCTOBRE		
Dimanche 3	10 h 30	Gruffy (Club)
Dimanche 10	10 h 30	Alby

PETITES ANNONCES

 **Assemblage et Assistance Informatique**

Yves vella
Tel : 04 50 77 21 86
Tel : 06 27 56 96 05
www.aainformatique.com


Email : yvella@aainformatique.com


Yves Vella 250 chemin du champ du loup. 74540 Viuz la Chiesaz

Dépannage
Formation
Sauvegarde

Assemblage
PC & vente
matériel

Réseaux
Fibre & Wifi
Maintenance
Serveur

 ELECTRICITE, AUTOMATISME,
ALARME, DOMOTIQUE,
ARROSAGE AUTOMATIQUE...

 **Christophe DUCROCQ**
Artisan

06-71-31-31-71

285 Allée de monticon - 74540 VIUZ LA CHIESAZ
Tél : 04 50 77 69 47 - Email : alea.electricite@free.fr

Happy Days

Coiffure

Avec ou sans rendez-vous



30 route des Bauges
74540 Viuz-la-Chiésaz
Tél : 04.50.65.13.82.



Soins esthétiques
Réflexologie plantaire
Massage aux huiles essentielles Bio
Massage traditionnel thaïlandais
Massage aux herbes chaudes
Gommage corporel

Nadine PETIT (Sur rendez-vous)

125 chemin du Crêt de la Tour 74540 Viuz-la-Chiésaz
04 50 77 20 97 - 06 62 11 90 76

Esthéticienne D.E.

Diplômée Réflexe Santé Rolle Suisse

Diplômée Thai Massage Chiang Mai

Formation agréée ASCA

Faire paraître une annonce dans le Viulan

Les parutions sont gratuites mais tous les dons sont les bienvenus et reversés au **C.C.A.S.**